Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS — LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 JUILLET 1916 — NUMÉRO 321

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

PUBLISHER.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET EDITEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.95
Un mois	.50
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.00
Trois mois	1.00

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Deborah A. Milliken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,452 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Farwell et Ellen R. Farwell, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

GRANT & GRANT, Avocats.

Juillet 8 13 17

Succession de William Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,182 — Division I. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Adler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DART, KERNAN & DART, Avocats.

Juillet 12 17 21

Succession de Mary Gannon, veuve de Thos. P. Keely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,607 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George E. Morris, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FRIEDRICHS & MOISE, Avocats.

Juillet 12 17 21

Succession de Homer E. DeFuentes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,037 — Division B. Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Homer E. DeFuentes, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.

Juillet 14 19 23

Succession de Michael Ulm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,252 — Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Albert A. Heisel, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CHAS. T. STARKEY, Avocat.

Juillet 14 19 23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Au coin des rues Hennessey et Banks, portant les numéros municipaux 400 et 402 Hennessey; aussi un lot vacant, adjacent, faisant face à la rue Banks.

The People's Homestead Association vs. Charles G. Phelan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,287 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et toutes les dépendances en dérivant, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 787, borné par les rues Hennessey, Banks, Baudin et Solomon, désignés comme lots numéros vingt-cinq et vingt-six, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No. 25 forme le coin des rues Hennessey et Banks et mesure trente pieds de face à la rue Hennessey, par une profondeur et face sur la rue Banks de cent quatorze pieds, dix pouces et trois lignes; et le lot No. vingt-six touche au lot No. vingt-cinq sur le côté et mesure trente pieds de face à la rue Banks par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARROLL & CARROLL et HENRY G. McCALL, Avocats pour la demanderesse.

Juil 1 3 7 14 21 28 -août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2839 rue Dryades, entre les rues Washington et Sixième.

Emanuel L. Weil vs. George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,950 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 276, borné par les rues Dryades, Sud Rempart, Washington et Sixième, formant partie du lot désigné par le numéro quinze sur un plan original du faubourg Livaudais, déposé dans les archives de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville; à être pris sur le côté le plus proche de la rue Sixième, et mesurant, en mesure anglaise, d'après le dit plan, dix-sept pieds de face à la rue Dryades, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles. Désigné sous le numéro 2839 rue Dryades, dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, Avocat pour le demandeur.

Juillet 14 21 28 -août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée, de Valeur, dans le Deuxième District

Portant les numéros municipaux 2018 et 2020 rue Bienville entre les rues Prieur et Johnson.

Théodore Dumas vs. T. Sidney Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,868 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2018 et 2020 rue Bienville, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dérivant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 247, borné par les rues Bienville, Iberville (anciennement Customhouse), Prieur et Johnson, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par C. Uneas Lewis, député voyer de la ville, daté du 10 avril 1908, et qui fait partie d'un acte de vente passé pardevant George Montgomery, notaire, daté du 29 avril 1908. D'après le dit plan, le dit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt-deux pieds quatre pouces du coin des rues Bienville et Prieur, et de là, mesure vers la rue Johnson quarante-et-un pieds de face à la rue Bienville, par une profondeur de cent trente-quatre pieds, dix pouces et cinq lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Prieur, et une première profondeur sur la ligne latérale plus près de la rue Johnson de cent deux pieds, trois pouces, et de là trente-quatre pieds, huit pouces et une ligne sur une ligne oblique s'élargissant vers, et s'étendant à, la ligne à l'arrière, et sur cette dernière ligne il mesure cinquante-deux pieds, neuf pouces et une ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

EDWARD RIGHTOR et R. V. PARHAM, Avocats pour le demandeur.

Juin 30 -juil 1 7 14 21 28 -août 2 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété amélioré, de valeur, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 3131 et 3133 rue Frérot, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise.

Jos. Schwartz vs. Mme Annie Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,976 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 595, borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Frérot (anciennement Long), et Robertson (anciennement Brutan), désigné par le numéro vingt-et-un sur un plan de Louis Pilié, voyer, daté du 12 mars 1879, annexé à un acte sous signature privée, daté du 28 mars 1882, copie duquel plan est annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, daté du 28 avril 1887, et d'après le dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Frérot par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

EDWARD A. PARSONS, Avocat pour le demandeur.

Juillet 14 21 28 -août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 5118 rue Sud Claiborne, entre les rues Milan et Général Taylor.

Interstate Trust and Banking Company vs. Albert Osborn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,845 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Milan, Claiborne et Général Taylor, désigné par le numéro 27, d'après un croquis annexé à un acte passé à l'office de Felix J. Dreyfous, notaire, le 22 juin A. D. 1895; lequel croquis fait partie d'un acte de vente pardevant R. E. O'Connor, notaire, le 7 janvier A. D. 1910; et selon le dit croquis le dit lot commence à une distance de cent cinquante pieds du coin des rues Claiborne et Milan, et mesure trente pieds de face à la rue Claiborne, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HOWE, TENNER, SPENCER & COCKE, Avocats pour la demanderesse.

Juin 30 -juil 7 14 21 28 -août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, formant le coin des rues Valence et Coliseum. Les bâtisses portent le numéro municipal 1132 rue Valence.

Greater New Orleans Homestead Association vs. James P. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,500 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 293, borné par les rues Valence, Coliseum, Chestnut et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 17 et 18; les dits lots s'adjoignent et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Valence par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot No. 17 formant le coin des rues Valence et Coliseum; le tout selon un croquis annexé à un acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 27 juillet 1891.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRY MOONEY, Avocat pour la demanderesse.

Juillet 8 14 21 28 -août 4 9 10

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis et Paul Maestri vs. Joseph Barranque.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 76,116 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principale du nouveau Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 19 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Joseph Barranque dans le procès No. 116,862, intitulé Joseph Barranque vs. F. et P. Maestri, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

A. J. ROSSI, Avocat pour les demandeurs.

Juillet 9 13 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, au coin des rues Fig et Hamilton (dans l'ilet des rues Colapissa et Laurel Grove).

Maximilien Augustin vs. Estate of John Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,867 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fig (autrefois Treizième), Hamilton, Colapissa et Laurel Grove, désigné comme lot No. Vingt-deux de l'ilet carré No. 143-144 selon un plan de Louis Bringier, ancien voyer, daté du 20 avril 1836, et déposé à l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Fig, par une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Fig et Hamilton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

CONRAD MEYER, Jr., Avocat pour le demandeur.

Juin 30 -juillet 7 14 21 28 -août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, de valeur, dans le Premier District.

1o—Formant le coin des rues Melpomène et Frérot, et portant les numéros municipaux 2501 et 2503 rue Melpomène.

2o—Portant les numéros municipaux 2618 et 2620 rue Melpomène, entre les rues Sud Robertson et Magnolia.

Jackson Building and Loan Association vs. Mme E. J. Madden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,758 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 384, borné par les rues Melpomène, Frérot, Thalia et Locust (maintenant Sud Robertson), désigné comme lot numéro quatorze, et mesurant trente-et-un pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur et face de cent pieds sur la rue Frérot.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dérivant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 388, borné par les rues Melpomène, Locust (maintenant Sud Robertson), Terpsichore et Magnolia, désigné par le numéro huit sur un plan de Reizenstein, déposé dans les archives de E. Barnett, ancien notaire, daté du 20 décembre 1865. Le dit lot mesure trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent vingt-sept pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

EMILE POMES, Avocat pour la demanderesse.

Juin 17 19 23 30 -juillet 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2815 rue Bell (dans l'ilet des rues White, De Soto et Dupré).

E. A. Carrère Co., Ltd., vs. Yves René Le Monnier Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,501 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B de l'ilet carré No. 379, borné par les rues Bell (anciennement St-John), White, De Soto (anciennement Washington) et Dupré, selon un croquis et certificat d'arpentage annexé, daté du 8 juillet 1912, signé par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, annexé à un acte passé devant Robert Legier, notaire, en date neuf octobre 1912. Selon le dit croquis le dit lot ou portion de terre se trouve à une distance de soixante-neuf pieds, onze pouces et deux lignes du coin des rues Bell et White, et de là, mesure cinquante-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Bell, cinquante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur, sur une ligne latérale vers la rue White, de cent vingt-neuf pieds, sept pouces et quatre lignes, et une profondeur sur l'autre ligne latérale, vers la rue Dupré, de cent trente neuf pieds, un pouce et six lignes, et est composé de l'entier du lot No. sept, et de la majeure partie des lots Nos. six et A. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2815 rue Bell.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.

Juin 30 -juil 1 7 14 21 28 -août 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre, de valeur, dans le Troisième District, avec bâtisses et améliorations, portant le numéro municipal 2428 rue Painters (dans l'ilet des rues Grant et Libéral et l'avenue Franklin).

Citizens' Homestead Association vs. Absent McKinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,857 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, situés dans l'ilet carré No. 1002, borné par les rues Painters, Grant, Libéral et l'avenue Franklin; les dits lots sont désignés par les Nos. 15, 16 et 17 sur un plan fait par C. Uneas Lewis député voyer municipal, daté du 20 mai 1904, et annexé à un acte de Don P. Watts, à Absent McKinney, pardevant J. T. Nix, ancien notaire, daté du 30 août 1905. Les dits lots s'adjoignent et mesurent chacun, vingt neuf pieds, deux pouces de face sur la rue Painters, par une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes égales et parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. B. ELLIS et H. W. KAISER, Avocats pour la demanderesse.

Juillet 8 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District,

Portant les numéros municipaux 1815 et 1817 rue Nord Galvez, entre les rues Nouvelle-Orléans et Allen.

Third District Building Association vs. Théophile M. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,712 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 1052, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Miro, Galvez et Allen, désigné comme lot No. 8 d'après un plan fait par S. N. Puejo, ancien voyer, daté du 2 mai 1843, et déposé dans les archives de A. Cuvillier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Galvez, par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent soixante-trois pieds trois pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HUGH S. SUTHON, Avocat pour la demanderesse.

Juin 30 -juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant le numéro municipal 1515 rue Léonidas (dans l'ilet des rues Birch, Jeannette et Joliet).

Morris Feitel vs. Hypolite Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,352 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Une petite portion de terre, avec toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, étant l'arrière extrême du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas; la dite portion présentement vendue se trouve à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas, et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

2o Une petite portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'ilet No. 198, bornée par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, et doit être prise à une distance de quatre vingt pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas, et cette portion mesure dix pieds de face à la rue Léonidas par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ARTHUR B. LEOPOLD et GERALD NEUTER, Avocats pour le demandeur.

Juin 16 17 23 30 -juillet 7 14 19 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary C. Eck, épouse de Philip B. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,967 — Division C — Attendu que Philip B. Reames a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mary C. Eck, épouse de Philip B. Reames, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CARROLL & CARROLL, Avocats.

Juillet 13 18 22

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Ochiglevich vs. Emanuel Acosta.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 76,201 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 725-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse, trois caisses de bière, trois caisses de bouteilles vides, un lot de liqueurs en bouteilles, un baril contenant du vin, une boîte, deux ventilateurs électriques, cinq rouleaux de musique, un piano électrique et tabouret, un demi-baril contenant du whiskey.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

FRANK ECHEZABAL, Avocat pour le demandeur.

Juillet 12 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joe. Petrie & Co., Ltd., vs. Mme Emily Gouaux, veuve de James Malley.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 75,514 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

THEO. COTONIO, Avocat pour la demanderesse.

Juillet 12 17 21

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre, de valeur, dans le Troisième District, sur la rue St-Claude, entre l'avenue Jourdan et la rue Sœurs.

The People's Homestead Association vs. Alex Samios.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,601 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 341, borné par les avenues St-Claude et Jourdan et les rues Nord Rempart et Sœurs; laquelle portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds du coin des avenues St-Claude et Jourdan, et mesure trente pieds de face à l'avenue St-Claude, par une profondeur de cent cinq pieds, sept pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, et est composée de parties des lots originaux Nos. vingt-trois et vingt-quatre sur le plan de Pilié et Murray, architectes, daté du 4 mars 1868; copie du dit plan est annexée à un acte pardevant F. Grima, ancien notaire de cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARROLL & CARROLL, HENRY G. McCALL, Avocats pour la demanderesse.

Juillet 14 21 28 -août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de prix, aussi de meubles, etc.

J. P. Simmons Piano Co., Ltd., vs. Mme Claire Marie Bader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,701 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508 à 512 rue Chartres, un piano, un bureau, une toilette, une bibliothèque.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SOLOMON WOLFF, Avocat pour la demanderesse.

Juillet 11 12 15 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans des parts d'actions.

William Kohlmann vs. Succession de Louis Kohlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,585 — En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 25 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A la porte de l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis:

Tous les droits, titres, intérêts et equités de la succession de Louis Kohlmann, dans et concernant 1061 parts du fonds-capital de la State National Bank of New Orleans, La.; les dits droits, titres, intérêts et equités étant un tiers des profits provenant de l'achat des dites actions.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

ZACHARY ADLER, Avocat pour le demandeur.

Juillet 14 15 19 25